

**République Française**

**Département de Savoie**

**Commune de MOTZ**

## **PROCES-VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Séance du 04 novembre 2022**

Le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, le vendredi 04 novembre 2022 à 19hs30 salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel Clerc, Maire de la commune de Motz.

Etaient présents : Monsieur Daniel Clerc, Madame Marie-Thérèse Dejeu, Monsieur Gérard Clerc, Monsieur Denis Jeantet, Madame Zoé Buckley, Monsieur Vincent Laloy, Madame Myriam Ortiz-Gutierrez, Monsieur Olivier Morelle, Monsieur Roland Remondat

Etait absent excusé : Néant

Etait absent non excusé : Néant

Quorum : 5

Convocation : 29 octobre 2022

Madame Marie-Thérèse Dejeu est désignée secrétaire de séance.

## **ORDRE DU JOUR**

### **Approbation du procès-verbal du 07 octobre 2022**

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 07 octobre 2022.

### **Réfection du toit du four et du bassin de Reynaud**

Dans le cadre de la continuité des travaux de restauration et d'entretien du petit patrimoine communal, Monsieur le Maire propose la réfection des toits du four et du bassin de Reynaud et présente les devis reçus en mairie.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Décide d'entreprendre ces travaux
- Confie leur réalisation à la société Entreprise Thevenet, située à Motz, pour un coût de :
  - 4 674.00 € H.T. pour la réfection du toit du bassin
  - 7 715.80 € H.T. pour la réfection du toit du four

## **Vente de la parcelle C 421**

Monsieur le Maire présente au conseil le courrier de Monsieur Sébastien Thévenet.

Ce dernier, viticulteur à Motz, souhaite réaliser un projet de plantation de vigne sur la commune. A cet effet, il demande au conseil municipal de bien vouloir lui céder la parcelle C 421, d'une superficie de 117 m<sup>2</sup> au lieu-dit « La Crotte », et propose le prix d'achat à 0.30 € le m<sup>2</sup>

A l'unanimité, le conseil municipal accepte de céder à Monsieur Sébastien Thévenet la parcelle C 421 au prix de 0.40 € le m<sup>2</sup>. Ce prix a été fixé en cohérence avec les dernières transactions semblables qui ont été conclues sur la commune.

## **Autorisation de déplacement pour représentation de la commune**

Monsieur le Maire rappelle que suite aux différentes demandes de la société Vacancéole, dans le cadre de l'exécution de la délégation de service public pour la gestion de l'Espace Sport et Nature du Fier, il avait été souhaitable de recourir à l'expertise du cabinet Itinéraires Avocats, à Lyon.

Une réunion de travail avait donc été prévue le 24 août dernier à Lyon, réunion à laquelle Monsieur le Maire et Monsieur Denis Jeantet se sont rendus.

Afin de pouvoir rembourser aux deux élus les frais de transports correspondants, la Trésorerie d'Aix les Bains demande de lui transmettre une délibération acceptant leur déplacement pour représenter la commune.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte le déplacement à Lyon de Monsieur le Maire et de son adjoint Monsieur Denis Jeantet afin de représenter la commune lors de la réunion du 24 août dernier, et demande à ce que les frais de déplacements correspondant leur soient remboursés.

## **Participation financière pour la manifestation Motz-Chautagne-Tour 2023**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande de partenariat de l'association Savoie Sport Organisation pour l'organisation de la 2<sup>ème</sup> édition du Motz Chautagne Tour.

Monsieur le Maire rappelle que la première édition de cette manifestation cyclo sportive comprenait plusieurs parcours de longueurs différentes à travers la Chautagne, au départ et à l'arrivée de notre Espace Sport et Nature du Fier, ainsi que des animations sur le site, réservées aux enfants et à leur famille.

Elle s'est déroulée le premier week-end de Juillet 2022. Cette date, choisie par défaut au regard des travaux sur l'ESNF et des autres manifestations se déroulant sur la commune, n'a pas permis de réunir autant de participants qu'espéré (début des vacances scolaires d'été et concurrence d'autres épreuves de cyclotourisme déjà bien installées dont « La Marmotte »).

Néanmoins, et c'est un premier résultat encourageant dans l'objectif de pérenniser cette manifestation, une cinquantaine de coureurs ont participé aux différents parcours et une soixantaine d'enfants ont également pris part aux animations du week-end. Tous les participants ont été séduits par les parcours et les difficultés proposés.

Pour l'édition 2023, qui aura lieu les 02 et 03 Juin 2023, les organisateurs proposeront une nouvelle distance de 118 km et 2 795 mètres de dénivelé apte à attirer les coureurs qui recherchent des épreuves de plus de 100 km, tout en conservant des distances plus courtes pour tous les publics ainsi que les courses pour enfants du dimanche après midi. Les vélos électriques seront également acceptés sur certaines distances.

Par ailleurs, le samedi seront organisées sur l'ESNF des courses de VTT Cross Country, également aptes à attirer d'autres pratiquants et à faire leur connaître notre site.

Monsieur le Maire souligne que l'année 2023 devrait voir la fin des travaux du vélodrome et de la piste de roller, ainsi que la réalisation de la passerelle sur le Fier et de la partie de la via Rhona devant traverser l'ESNF. Cette manifestation doit participer à la promotion de l'ESNF et de ses équipements rénovés et le faire connaître le plus largement possible auprès d'un public de pratiquants du vélo.

Pour toute ces raisons, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de reconduire pour 2023 le partenariat avec l'association Savoie Sport Organisation, pour un montant de 3.000 €, l'objectif étant d'accompagner l'organisateur sur les 2 ou 3 premières années d'existence, le temps que l'épreuve trouve sa place dans le calendrier des cycloportives.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- accepte, à l'unanimité, le principe de participer financièrement à l'organisation de la manifestation du Motz-Chautagne-Tour,
- accepte, à 6 voix pour et 3 voix contre, de fixer à 3 000 euros le montant du partenariat avec l'association Savoie Sport Organisation.

**La séance est levée à 21h30**

# INFORMATIONS GENERALES

## Concert de Noël

La chorale « **Les Voix du Lac** » vous propose un concert à l'église de Motz  
le **Dimanche 18 décembre 2022 à 15h30**  
Entrée libre, participation « au chapeau »

Possibilité de venir vous chercher à domicile  
Inscription en mairie le vendredi 16 décembre au plus tard  
(04.79.63.71.70)



## Colis de Noël



La traditionnelle distribution des colis de Noël offerts à nos aînés sera faite par les « lutins » du Conseil Municipal le samedi 17 décembre au matin.

Cette année encore, les colis seront 100% « local », assemblés par nos soins, et accompagnés d'une carte de vœux confectionnée par les élèves de l'école de Motz, que nous remercions par avance, ainsi que leur enseignante, pour leur participation toujours très appréciée.

## Recensement de la population

Le recensement de la population de Motz aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023.  
L'ensemble des logements et des habitants seront recensés.



### Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, Marianne, agent recenseur recrutée par la commune et qui sera munie d'une carte professionnelle, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres.

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier vous seront remis par l'agent recenseur.

## Pourquoi êtes-vous recensé(s) ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante!** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
1. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
2. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter le secrétariat de mairie au 04.79.63.71.70

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).

*Nous vous remercions par avance de votre collaboration et de l'accueil que vous réserverez à Marianne.*

---

## Broyeur Grand Lac

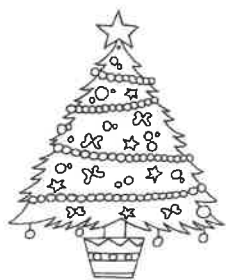
Dans l'objectif de réduire les quantités de déchets végétaux déposés en déchetteries et de lutter contre la pratique du brûlage, Grand Lac propose régulièrement la mise à disposition d'un broyeur à végétaux professionnel à titre gracieux (particuliers uniquement).

Ce broyeur est de retour en Chautagne.

Il sera dans notre commune  
**du Jeudi 26 janvier 2023 au Mercredi 08 février 2023**



N'hésitez pas à vous inscrire auprès du secrétariat de mairie pour tout renseignement et/ou toute réservation.



A cette occasion, la commune vous propose de collecter vos sapins de Noël et de profiter de la venue du broyeur pour les détruire.

Deux points de collecte seront mis en place.

Nous vous donnerons de plus amples renseignements courant janvier. Dans cette attente, passez de bonnes fêtes.



## LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

### Les permanences de l'ASDER

Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables

Posséder un logement bien chauffé, bien ventilé et bien isolé est à la fois gage de confort mais aussi d'efficacité énergétique. Pour y parvenir, il est parfois nécessaire de réaliser des travaux.

Sur le territoire de Grand Lac, l'ASDER est là pour vous accompagner tout au long de votre projet de rénovation énergétique sur différentes thématiques :

- les solutions techniques existantes, en matière d'isolation, de matériaux, de ventilation...
- les énergies renouvelables adaptées aux usages,
- les aides financières disponibles et le montage des dossiers associés.

Les conseillers ASDER assurent des permanences sur notre territoire pour répondre à toutes vos questions :

#### Relais Grand Lac de Ruffieux

172b rue de Jérusalem – ZA Saumont – 73310 Ruffieux

**Le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 14h00 à 18h00**



## Découverte de notre commune et de ses habitants

Chaque mois, essayons de vous faire découvrir une activité et/ou un artisan présents sur notre commune.

N'hésitez pas à vous faire connaître si cette rubrique vous intéresse 😊

## A L'EXCEPTION GOURMANDE – LE NANT – 73310 MOTZ

Alexandra Poloni, pâtissière, chocolatière et confiseur diplômée, vous propose un large choix de douceurs : bûches de fin d'année, entremets, meringues, number cakes, génoises, muffins, chocolats....  
Toutes les occasions seront bonnes pour vous faire plaisir  
Sur commande uniquement au 06.45.30.86.36



## Fermeture exceptionnelle Secrétariat de Mairie

Le secrétariat de mairie sera exceptionnellement fermé les samedis 24 décembre 2022 et 31 décembre 2022.

Pour toute demande urgente, les élus resteront à votre disposition sur rendez-vous.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et vous souhaitons à tous une belle fin d'année.

*Fermeture  
exceptionnelle*

# TOUS DANS LE MÊME PANIER

**À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 dans votre commune, vous pourrez déposer tous vos emballages et tous vos papiers sans exception dans le bac jaune !**

Parce que le tri est l'affaire de tous, il est de notre responsabilité collective de jeter moins et de trier plus pour améliorer le recyclage.

De nouveaux déchets peuvent désormais se déposer dans le bac jaune, le tri est plus large et surtout, plus simple !

**À vos marques, prêts, triez !**

**LE TRI PLUS SIMPLE !**

## Comment ?

Pour vous, le geste de tri devient plus simple :

**C'est un emballage ou un papier ? Il se trie !**

Seules quatre consignes sont à respecter :



GRAND LAC  
tri@grand-lac.fr  
04 79 61 74 75  
www.grand-lac.fr



**SavoieDéchets**  
SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Madame, Monsieur,

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, **le tri des déchets se simplifie sur Grand Lac !** Fini les doutes ! Les pots de yaourt, de crème, barquettes, tubes de dentifrice, les films plastiques, emballages de charcuterie, sachets chips, blister... vont désormais dans le bac jaune.

A compter de cette date, **une seule question à se poser** : mon déchet est-il un emballage ou un papier ?

- **OUI**, je le mets dans mon bac jaune.
- **NON**, je le mets dans mon bac à ordures ménagères.

Les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux) sont quant à eux, toujours à déposer dans les colonnes vertes implantées sur votre commune.

Le service valorisation des déchets reste à votre entière disposition pour tout complément d'information :

- 04 79 61 74 75
- tri@grand-lac.fr
- grand-lac.fr



**Renaud BERETTI**  
Président de Grand Lac



**Jean-Marc DRIVET**  
Vice-Président de Grand Lac  
en charge de la valorisation  
des déchets et de  
l'économie circulaire

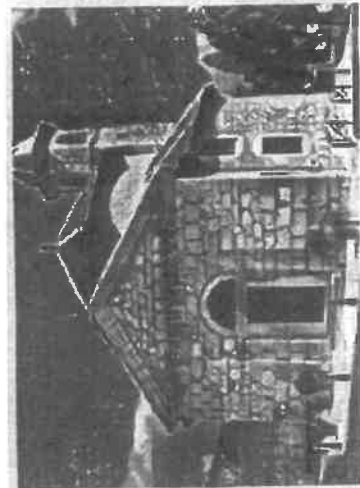
*Grâce à votre geste de tri, l'agglomération agit en faveur de l'environnement. Nous sommes tous acteurs du recyclage : engageons-nous, trions plus !*

Pour connaître plus en détail les nouvelles consignes de tri, découvrez dans ce courrier un mémo tri actualisé ou consultez le site :

**www.grand-lac.fr**

Nous comptons sur votre mobilisation, essentielle à la progression du recyclage.

**Engageons-nous, trions plus !**



# LES VOIX DU LAC

VOUS INVITENT À  
SES DEUX  
CONCERTS CHORALE

**Samedi 17 Déc 2022  
18H**

EGLISE DE  
SAINT PIERRE DE CURTILLE



**Dimanche 18 Déc 2022  
15H30**

EGLISE DE  
MOTZ

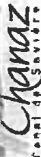
DIRECTION MAUD GARCIA  
PIANISTE CLAIRE BELLOMO



**PARTICIPATION  
LIBRE**

RENSEIGNEMENT: 04 79 54 53 87

[lvdl.chorale@gmail.com](mailto:lvdl.chorale@gmail.com)



# MÉMOTRI

**TOUS LES EMBALLAGES  
ET TOUS LES PAPIERS**

Emballages en plastique



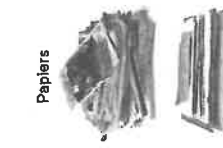
Petits cartons



Emballages en métal



Papiers



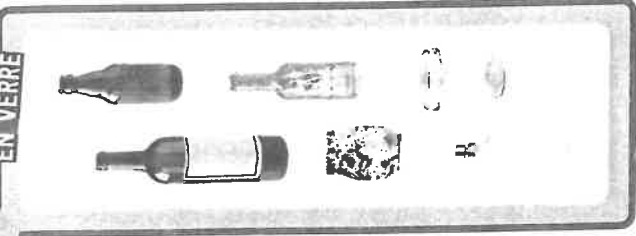
**LE TRI  
PLUS  
SIMPLE!**

+



- ✓ Bien vidés
- ✓ Non lavés
- ✓ En vrac
- ✓ Séparés

**EMBALLAGES  
EN VERRE**



**COMPOST**



**ORDURES  
MENAGERES EN SAC**



POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET.



GRAND LAC  
[tri@grand-lac.fr](mailto:tri@grand-lac.fr)  
04 79 61 74 75  
[www.grand-lac.fr](http://www.grand-lac.fr)



SavoieDéchets  
Service client 04 79 61 74 75